

RENTREE SEPTEMBRE 2018

**COLLEGE TRIANON
ROUTE DU STADE
Le FRANCOIS 97240**

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DE CM2

Madame, Monsieur, Chers parents

Votre enfant sera scolarisé à la rentrée au Collège Trianon - François.

Les inscriptions se feront selon le calendrier ci-après.

Votre présence est absolument obligatoire ainsi que celle de l'élève concerné.

DATES	HORAIRES	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
Lundi 25 juin 2018	08h00 – 11h00	ECOLES de Morne Pitault A et B
Mardi 26 juin 2018	08h00 – 11h00	ECOLE de CHOPOTTE
	08h00 – 11h00	ECOLE Emmanuel BRUNO
Lundi 02 juillet 2018	08h00 – 11h00	Inscriptions des RETARDATAIRES

PIECES A FOURNIR :

- 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou de la page du livret de famille le concernant
- 1 photocopie de la page du livret de famille concernant le responsable légal
- 1 attestation d'assurance pour l'année scolaire 2018/2019
- 7 photos d'identité récentes.

RESTAURATION SCOLAIRE :

- Votre enfant entre en 6^{ème} et sera ½ pensionnaire
- L'inscription à la demi-pension aura lieu le jour de l'inscription **au service de l'INTENDANCE.**
- Vous devez vous munir de la somme de **50,20 € en chèque ou en espèces pour 20 repas (cantine du mois de septembre 2018) dont 10 € pour la carte.**

FSE : FOYER SOCIO EDUCATIF :

Dans l'établissement existe une association socio-éducative qui propose des activités à l'ensemble des élèves.

Les ressources du Foyer socio-éducatif se composent de cotisations annuelles des adhérents qui permettent de soutenir financièrement les projets mis en œuvre dans l'établissement.

Pour la prochaine rentrée scolaire la cotisation annuelle s'élève à 5€ par élève, que vous voudrez bien régler lors de l'inscription de votre enfant

ACCUEIL DES PARENTS DE 6EME :

Une rencontre avec les parents des élèves entrants en 6^{ème} est prévue dans l'établissement le :

VENDREDI 15 JUIN 2018 A 17H00, EN SALLE DE REUNION.

Il s'agira de présenter les modalités de fonctionnement de l'établissement et de répondre à vos éventuelles préoccupations.

La présence de tous est indispensable.

A L'ATTENTION DES PARENTS

TENUE REGLEMENTAIRE

 **FILLES** : Pantalon « noir soutenu »,
❖ **ou jupe bleu foncé de longueur décente**

❖ Polo bleu avec le logo de l'établissement.

 **GARCONS** : Pantalon « noir soutenu » ajusté à la
taille avec une ceinture

❖ Polo bleu avec le logo de l'établissement.

Par mesure d'hygiène les sous-vêtements :
(Caleçon, boxer, slip, soutien-gorge) ne doivent pas être
apparents.

**N.B : noir soutenu : noir uni (pas de gris pas de motif et pas de
délavé).**

TENUE D'EPS:

- **2 shorts rouges, 2 tee-shirts blancs, des chaussures de sport**
- **1 bonnet de natation, 1 serviette de bain**

Pour les garçons : 1 Slip ou boxer de bain de bain

Pour les filles : 1 maillot une pièce pour les filles

H. DELEM